

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 28/1 (2001)

DOI: 10.11588/fr.2001.1.47160

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

s'agit apparemment d'une question intéressante tout particulièrement Hincmar (p. 162–170). Or, le fait qu'un des prélats les plus importants du monde franc, complètement impliqué dans les affaires politiques, affirme qu'il faut se garder de prêter serment (*cavendum est iuramentum*, p. 166) ne peut pas laisser indifférent.

En dépit de l'insuffisance de l'exploitation d'un point de vue historique du travail d'édition accompli, on ne peut que saluer la parution de la thèse de D. Nachtmann, qui s'avère d'une consultation aisée, notamment grâce à l'introduction de subdivisions facilitant la lecture du traité en distinguant les principales articulations du texte. Particulièrement précieuses pour l'étude de l'œuvre hincmarienne sont les mentions, dans les notes infrapaginales, des occurrences des citations dans d'autres ouvrages de l'archevêque de Reims. Par ailleurs, de nombreux *indices* facilitent l'utilisation de ce livre: liste des manuscrits, des citations (bibliques, juridiques et patristiques), index onomastique, index rerum très détaillé, suivi d'une table de concordances avec les éditions de Migne et de Sirmond.

Philippe DEPREUX, Tours

J. F. BÖHMER, Regesta Imperii. I. Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern 751–918 (926/962). Bd. 3: Die Regesten des Regnum Italiae und der burgundischen Regna. Teil 2: Das Regnum Italiae in der Zeit der Thronkämpfe und Reichsteilungen 888 (850)–926, bearbeitet von Herbert ZIELINSKI, Cologne, Weimar, Vienne (Böhlau) 1998, X–380 p.

Herbert Zielinski fournit le deuxième volet de son regeste du royaume d'Italie depuis l'accession à la royauté de Louis II jusqu'au couronnement impérial d'Otton I^{er}, couvrant ici la période qui va de l'élection concurrente de Bérenger de Frioul et de Gui de Spolète (les premiers numéros prennent en compte les débuts de leur existence, depuis leur naissance vers 850) jusqu'au retour en Bourgogne du roi Raoul, dont l'aventure italienne n'a pas duré deux ans. L'originalité de l'entreprise a été plusieurs fois justement soulignée: il ne s'agit pas seulement de rajeunir le travail de Böhmer et Mühlbacher mais de fournir l'ensemble du matériau nécessaire à l'histoire du *regnum Italiae* vu sous l'angle de l'«État». La production des préceptes et l'itinéraire des souverains forment naturellement le principal. Mais on trouvera aussi les actes relatifs à l'activité de la reine, qu'elle soit épouse ou veuve (Angilberge, veuve de Louis II; Ageltrude, femme de Gui de Spolète), ou à celle des membres de la famille royale (Ermengarde, fille de Louis II). Sont aussi indiqués les sources et événements concernant le royaume même si son chef n'en a pas l'initiative: successions au trône de saint Pierre et correspondance des papes avec le roi ou commentant son action auprès de tiers, ambassades étrangères, incursions ennemies (ici les n^{os} 916 [prise de Bénévent, la ville de l'impératrice Ageltrude, par les Byzantins, 18 octobre 891], 1097 [incendie de Saint-Silvestre de Nonantola par les Hongrois, fin 899; voir aussi le n^o 1103, mise en fuite des Hongrois par les Vénitiens, juin 900], 1209 [sac de la Novalaise par les Sarrasins, 906]). Zielinski a aussi relevé les donations de particuliers *pro remedio animae regum/imperatorum*, dont les grands évêques d'Italie du Nord sont alors coutumiers (n^{os} 932 [testament de Wibod de Parme, 5 juillet 892], 994 et 1013 [donations d'Évrard de Plaisance, novembre 895 et mars 896], †1225 et 1248 [donation d'Adalbert de Bergame, 16 avril 908/09 et 21 novembre 911], 1363 [donation de Notker de Vérone, 10 février 921, le plus singulier et le plus riche de ce genre d'actes]), et les allusions aux objets précieux ayant fait l'objet d'un cadeau aux fidèles (n^o 1284, testament d'Elbuncus de Parme, avril 913/14, où sont énumérés un reliquaire [*filacterium*] provenant de Bérenger et des éperons dorés provenant de Lambert de Spolète) ou appartenant au souverain, comme la croix pectorale de Bérenger inventoriée au trésor de Monza (n^o 1311). Mais on apprécie surtout les mentions relatives au fonctionnement des institutions publiques et à l'activité du personnel royal. Les plaids sont indiqués de manière systématique, même à

l'échelon local où ceux qui les président ne se réclament pas explicitement du roi (ces sessions-là sont rares, face à la prolifération des réunions solennelles, tenues devant le souverain ou les plus illustres de ses représentants). Alors que les mentions de responsables régionaux ou locaux (marquis, ducs, comtes et officiers inférieurs) ne sont pas reprises dès lors qu'elles relèvent du privé, tout personnage se réclamant par son titre du roi/empeur ou du Palais est épinglé où qu'il apparaisse, ce qui fournit 39 occurrences, soit près de 6% des Regesta, de vassaux, juges et notaires royaux ou impériaux en sus des assemblées judiciaires qui sont le lieu privilégié de leur existence documentaire. Mais les parcours prosopographiques susceptibles d'être établis pour tel ou tel sont toujours ceux de la vie publique: ils sont scribes, témoins de transactions privées, *estimator* dans des échanges, et je ne les vois qu'à quatre reprises agir pour leur propre compte (nos 1106, 1121, 1212; ajouter pour mémoire le n° 1032, 8 septembre 896, une donation de la fille du *comes palatii* Hucbald qui est la seule mention, au reste indirecte, du comte du Palais à titre privé), ce qui laisse planer le doute que dans nombre de leurs opérations personnelles ils ne se sont pas prévalus de leur titre public. Projeté sur le devant de la scène, ce personnel inférieur, même en nombre limité, donne cependant une épaisseur sociale inédite aux Regesta imperii; son implantation est aussi septentrionale que l'est l'itinéraire souverain (Pavie et environs, Milan-Monza, Bergame pour l'essentiel), rappelant que le sort politique du royaume se joue sur le Pô et non en Toscane ou dans le duché de Spolète.

L'élargissement du champ des Regesta rend plus difficile leur exhaustivité. Il me semble par exemple que la lettre envoyée vers 905 au calife Al-Muktafi par la duchesse Berthe de Toscane, dans laquelle elle se qualifie de «reine des Francs» et fait quelques avances matrimoniales, aurait trouvé sa place au chapitre des «ambassades et interventions extérieures», d'autant que le calife y fit répondre. Quatre actes relatifs à l'Émilie – pour ce que je connais – concernant des juges, notaires et vassaux royaux ont aussi échappé au filtre de Zielinski: 1: testament du *sculdassius* Pierre de Niviano, 30 avril 898, souscrit par un juge impérial (éd. dans: Journal des savants, juillet-décembre 1996, p. 330-331); 2: engagement collectif pris en décembre 913 sur le contenu d'un témoignage devant être prochainement prononcé en justice (éd. F. Bougard, La justice dans le royaume d'Italie de la fin du VIII^e siècle au début du XI^e siècle, Rome 1995, p. 390); 3: acquisition faite en décembre 918 par le vassal impérial Gandolf, qui fut par la suite comte de Plaisance, rédigée par un *notarius domini imperatoris* (éd. dans: Mélanges de l'École française de Rome, Moyen Âge 101, 1989, p. 51-53), 4: acquisition de biens-fonds dans le comté de Plaisance par le vassal impérial Rainier, août 919 (éd. dans: Journal des savants, juillet-décembre 1996, p. 335-337). Il est dommage, enfin, que n'ait pas été tentée une incursion dans les seuls fonds italiens restés inédits pour la période, ceux de Plaisance – dont proviennent les textes à peine cités – qui auraient apporté leur lot de mentions non dépourvues d'intérêt: ainsi, pour n'en citer qu'une, la présence d'un fauconnier impérial, charge dont les attestations sont suffisamment rares pour mériter d'être notées, au bas d'une donation du comte du palais Amedeus en juillet 895 (aux archives de la cathédrale).

Une attention particulière a été portée dans les commentaires qui accompagnent le regeste proprement dit aux identifications des personnes et des lieux et à la bibliographie correspondante, abondante et toujours justement choisie. Pour les noms de lieux, je rectifierai simplement l'identification de la *villa* royale d'*Urbe*, objet d'un diplôme de Gui de Spolète en 891 (n° 908), qui n'est pas Rocca Grimalda, prov. Alessandria, mais le lieu dit «La Torre», dans la même province, commune de Frugarolo, qui figure dans l'itinéraire royal depuis Louis II (voir dans ces colonnes, t. 24, 1997, p. 213, la recension de l'édition des diplômes de Louis II par Konrad Wanner); de même, Aldo A. Settia a fait justice de la localisation de la *curtis* de *Sulcia*, séjour de Bérenger en 903 (n° 1164), à Saluggia, prov. Verceil (cf. son recueil d'articles: *Tracce di Medioevo. Toponomastica, archeologia e antichi insediamenti nell'Italia del nord*, Turin 1996, p. 66). Pour la bibliographie, on ajoutera au n° 941 (plaid tenu par un *gastald* dans le comté de Plaisance, 15 juin 893) la référence à l'édition qu'en a donnée Raffaello

Volpini dans les *Contributi dell'Istituto di storia medioevale* [dell']Università Cattolica del Sacro Cuore [di Milano], III, 1975, p. 300–302, meilleure que celle indiquée dans le regeste; et au n° 1284 (testament de l'évêque Elbuncus de Parme, déjà cité) l'article accompagné d'une nouvelle édition corrigée que lui a consacrée Ettore Falconi dans l'*Archivio storico per le province parmensi*, 4^e s., 9, 1957, p. 49–67.

L'ouvrage est doté de tables de concordances avec les éditions des actes royaux et pontificaux et d'une liste des diplômes perdus classés, selon l'usage, par ordre alphabétique des destinataires (Zielinski ajoute une quinzaine d'items à ceux déjà répertoriés par Luigi Schiaparelli). L'entreprise, dont on attend le troisième volume augmenté des *Nachträge und Berichtigungen* aux tomes précédents, est une réussite.

François BOUGARD, Rome

Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sauveur de Redon, IX^e–XI^e siècles, Rennes (Amis des Archives historiques du diocèse de Rennes, Dol et Saint-Malo) 1998, 4^o, 368 p.

The Association des Amis des Archives historiques du diocèse de Rennes, Dol et Saint-Malo have taken an important initiative by commissioning this high-quality facsimile reproduction of the cartulary of the abbey of Redon (Ille-et-Vilaine). The cartulary contains 391 documents dating from 802/13, a generation before the abbey's foundation in 832, down to 1156/59. There is a hiatus in the collection from 924 to 990/92: the exceptionally rich collection of ninth- and tenth-century private charters predating the break in the archive form both the bulk of the cartulary and its most well-known section. Although Aurélien de Courson edited it in 1863 for the series *Collection des documents inédits sur l'histoire de France* (and appended many of the charters from the missing folios known through early modern transcripts), it is not as well known outside Brittany as its importance warrants. Still in the library of the Archbishop of Rennes, the manuscript itself is not very accessible to the scholarly world: this publication makes it available to a much wider public too.

This edition presents the manuscript's two prefatory leaves and 185 numbered folios at approximately 95% of their actual size in a reproduction whose clarity makes the late eleventh- and twelfth-century hands a joy to read. Three experts provide useful introductory essays. Hubert GUILLOTTEL provides an admirably thorough codicological and palaeographical analysis of the manuscript. He indicates the close stylistic affinities with the manuscripts produced at Mont-Saint-Michel, presents arguments for attributing the compilation of the first and largest part (fols 1–138) to the abbacy of Almod (1062–1084), suggests why forged or interpolated documents are frequent in the subsequent section and synthesizes the information which the charters provide for the history, internal organisation and personnel of the abbey itself. André CHÉDEVILLE then offers an overview of local society and economy as revealed by the charters, first in the Carolingian period and then in the »feudal« period. He suggests that ninth-century local society in eastern Brittany remained largely »Celtic« and still had more in common with Late Antiquity than with the Middle Ages. Both these verdicts are surely oversimplifications. By the late eleventh and early twelfth centuries, however, not only were the distinctions between eastern and western Brittany reduced but French influence was also more widely evident in the eastern region. Chédeville declines to commit himself to whether the difference is one of »mutation« or merely »évolution« (p. 38). Finally, Bernard TANGUY comments on the rich stock of personal and place names in these charters. After brief remarks on the cartulary's orthography, he deals with patterns of both Breton and Frankish personal name formation in the Carolingian charters and then with changing habits of naming in the eleventh-twelfth centuries. He finally moves on to the various strata of place names, Gallo-Roman, Breton and French in the area covered by the charters and teases out from the toponyms enough evi-